

ÉQUIPE DIRIGEANTE DE SPSTI : COPILOTER DANS LA COMPLEXITÉ

Dans un Codir de SPSTI, chaque fonction porte des contraintes et des enjeux forts qui complexifient la collaboration et le pilotage. Deux jours ensemble, pour choisir ce qui se décide en commun et repartir avec votre cadre de fonctionnement et une méthode partagée.

INFORMATIONS			PROGRAMME (2 JOURS)		EX008
Public Directeur Général, membre de l'équipe de direction		Modalités et tarifs Intra-entreprise : nous consulter			
Dates Consultez notre site web	Lieux - Paris - Régions - Sur site	Prérequis Aucun prérequis nécessaire			
Objectifs À l'issue de ces deux journées, les membres du comité de direction sauront situer ce que chaque légitimité de direction permet et interdit, exposer et entendre les contraintes propres à chaque fonction, distinguer ce qui se décide en commun de ce qui relève d'un arbitrage individuel, traiter un désaccord sans le déléguer, et repartir avec leur cadre de fonctionnement, leur méthode de travail et une feuille de route produits par le comité lui-même.					
Méthodes d'évaluation - Étude de cas collective - Quiz final		Méthodes pédagogiques - Apports structurés et interactifs - Études de cas concrets - Quiz d'évaluation			
Les légitimités en présence - Autorité de gestion du directeur, délégation du président et du CA, indépendance technique du médecin : ce que chacune permet et interdit. - Là où ces légitimités se croisent : effectifs, priorisation du suivi, délégation, moyens. - Ce que les instances attendent : CA, commission de contrôle, CMT. Se comprendre et travailler ensemble - Les responsabilités et contraintes de chaque participant, ses marges de manœuvre et ce qu'il attend des autres. - La confiance dans un comité : franc-parler en séance, solidarité des décisions au dehors. - Traiter le désaccord sans le déléguer et sortir d'un point bloqué en séance. Ce qui se décide ensemble et arbitrage individuel - Cartographie des décisions : accord nécessaire, périmètre propre, remontée aux instances. - Décider en information incomplète, cadre réglementaire mouvant, attentes divergentes des adhérents... - Ce qui fait qu'une décision est rejouée ; atelier sur vos dossiers réels. Le cadre et la méthode du comité - Production collective : qui décide quoi, par quel circuit, avec quelle trace au regard de la certification. - Une méthode partagée : préparation, conduite de séance, suivi des décisions. - Feuille de route à six mois, revue et communication vers les équipes.					